

Accord CE/Andorre: accord de coopération, signature et conclusion

2004/0136(CNS) - 10/05/2005 - Acte final

OBJECTIF : conclusion d'un Accord de coopération avec Andorre.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2005/398/CE du Conseil.

CONTENU : le Conseil a adopté une décision approuvant l'accord de coopération entre la Communauté européenne et la Principauté d'Andorre. L'objectif de cet accord est de renforcer les relations de l'UE avec Andorre, régies actuellement par un accord de 1990 instituant une union douanière.

Cet accord étend la coopération entre l'UE et la Principauté d'Andorre à un nombre de secteurs spécifiques, notamment l'environnement, la communication, l'information, la culture, l'éducation, la formation et la jeunesse, les questions sociales et de santé, les réseaux transeuropéens, les transports, ainsi que la politique régionale.